

## **DIRECTIVES AUX OCCUPANTS DES RÉSIDENCES**

### **DIRECTIVES AUX ÉTUDIANTS AYANT QUITTÉ LES RÉSIDENCES**

En respect des consignes édictées par le gouvernement, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue se voit dans l'obligation de refuser toute demande d'accès aux résidences du campus de Rouyn-Noranda pour la récupération de matériel et d'effets personnels.

Le matériel et les effets personnels de chacun des occupants resteront entreposés de façon sécuritaire. Des directives seront transmises aux résidents pour la récupération du matériel et des effets personnels, dès que la situation le permettra.

Compte tenu de la situation actuelle, et pour toute la durée des présentes mesures, le personnel des résidences devra avoir accès aux chambres pour s'assurer de la sécurité des lieux (fenêtres fermées, chauffage ajusté, absence d'aliments périmés dans les réfrigérateurs, etc.).

En regard de l'aspect administratif, le paiement du mois de mars sera ajusté et les paiements des mois d'avril et de mai – pour le logement et le service internet - seront annulés pour tous ceux qui n'habiteront pas les résidences au cours de cette période. Pour plus d'informations au sujet de votre bail et des paiements, veuillez contacter Valérie Houle par Mio. Une réponse vous sera fournie à l'intérieur d'un délai de 48 heures.

Pour toutes autres questions ou pour faire part de situations particulières, prière de vous adresser à Valérie Houle, gestionnaire administrative aux résidences et au service des affaires étudiantes, par Mio. Une réponse vous sera fournie à l'intérieur d'un délai de 48 heures.

La direction du collège profite de la présente pour remercier chacun d'entre vous; les efforts que vous déployez, conjugués au respect immuable des consignes et directives, font une grande différence dans cet exercice commun visant à enrayer la propagation du virus.